

MERCREDI 15 MAI 2019

# DROIT D'AUTEUR ET DROIT DES SUCCESSIONS



ACDMF  
Association pour la création et la diffusion de la musique française

en partenariat avec  **CSDEM**  
CHAMBRE SYNDICALE DE L'ÉDITION MUSICALE



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS  
ET ÉDITEURS DE MUSIQUE |  **sacem**  
Université

- Identifier les situations successorales dans lesquelles les règles particulières du droit d'auteur s'appliquent
- Définir le rôle respectif du notaire, de l'exécuteur testamentaire, du généalogiste
- Établir la dévolution successorale des droits moraux et patrimoniaux d'un auteur ainsi que des héritiers d'un auteur

## INTERVENANTS



**GUILLAUME ROEHRIG**  
Généalogiste successoral  
Société COUTOT-ROEHRIG

**MAÎTRE BENJAMIN DAUCHEZ**  
Notaire  
SCP DAUCHEZ, DENEUVILLE & DALLÉE



**MURIEL BATUSANSKI**  
Département juridique,  
Service Sociétaires  
Sacem



## PRÉSENTATION

Approche concrète et pratique des règles applicables aux successions des titulaires de droit d'auteur

## PUBLIC

Personnel de l'édition musicale, avocats, personnel des organismes de gestion collective des droits d'auteur, personnel de sociétés dont les attributions touchent le secteur de l'édition musicale, avocats, tout public issu de la filière musicale, étudiants.

Prérequis : Aucun

## OBJECTIFS

- Identifier les situations successorales dans lesquelles les règles particulières du droit d'auteur s'appliquent.
- Savoir où chercher les documents successoraux utiles et les analyser.
- Comprendre l'incidence des régimes matrimoniaux sur les successions
- Établir la dévolution successorale des droits moraux et patrimoniaux d'un auteur ainsi que des héritiers d'un auteur.
- Savoir que faire en cas de successions vacantes.

## PROGRAMME

- **Le contexte juridique :**
  - Avant et après la loi du 11/03/1957
  - Incidence de la situation matrimoniale
  - Distinction droit moral/droits patrimoniaux
- **La dévolution successorale :**
  - Qui hérite ? Qui hérite de quoi ? Dans quelles proportions ?
  - Qu'est-ce que la réserve ? La quotité disponible ?
  - Usufruit du Code civil c/ Usufruit du Code de la Propriété Intellectuelle ?
  - Quels sont les droits du conjoint survivant ?
  - Que se passe-t-il quand les enfants ne sont pas tous issus du même lit ?
  - Donation et testament.
  - Qu'est-ce qu'un exécuteur testamentaire ?
  - Quel est le rôle d'un notaire ?
- **Les successions vacantes :**
  - Quand une succession est-elle vacante ?
  - Un généalogiste : à quoi ça sert ? Quand intervient-il ? Quels sont ses pouvoirs d'investigation ?

## PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires, notamment à travers des exercices pratiques.

## ÉVALUATION

Évaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session, sous forme de QCM.

Évaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

## INTERVENANTS

Experts du droit des successions :

- Maître Benjamin Dauchez (Notaire - SCP DAUCHEZ, DENEUVILLE & DALLÉE)
- Guillaume Roehrig (Généalogiste successoral - Société COUTOT-ROEHRIG)
- Muriel Batusanski (Département juridique, Service Sociétaires – Sacem)

<b>DATE</b>	Mercredi 15 mai 2019
<b>HORAIRES</b>	9h00 – 17h30
<b>LIEU</b>	Sacem
<b>PARTICIPANTS</b>	De 8 à 20 personnes
<b>TARIFS</b>	500€ nets / 80€ étudiants